

La connection à la base de données s'est mal déroulée pour cause de maintenance. Merci de votre compréhension. _

. Faire de Lambersart une ville cyclable exemplaire, ça pourrait marcher !

lundi 07.12.2009, 05:03 - La Voix du Nord



Membres de l'Association droit au vélo et simples adeptes de la «petite reine» ont planché sur les améliorations à apporter.

| LAMBERSART |

« Petit à petit, la ville prend en compte les déplacements à vélo »

, reconnaît Jean-Marie Roger, correspondant de l'Association droit au vélo (ADAV). Preuve de cette évolution, un groupe de travail sera reçu par Yvon Cousin, en charge de la circulation à Lambersart, le 17 décembre à 18 h, salle Bonte. Afin de préparer cette rencontre, des membres de L'ADAV et de simples adeptes de la « petite reine » se sont retrouvés lundi soir pour acter les avancées et recueillir les propositions. Extraits choisis.

> **Les contresens cyclistes.** Toutes les études ont montré qu'ils réduisaient le risque d'accident. « Il a fallu se battre deux ans pour que la mairie les accepte. Aujourd'hui, seules quatre rues sur les 15 demandées le sont. » Or, il faudrait que dans les zones 30, toutes les voies en sens unique le soient, notamment à proximité des établissements scolaires, comme la rue Doumer. « Attention cependant à bien les signaler », précise un cycliste trop souvent « serré de près » par des automobilistes peu enclins à partager la route.

> **Les zones 30.** Il faut les généraliser et casser la vitesse des voitures par des chicanes ou des coussins berlinois, jugent les participants.

> **Le dégagement à droite.** Il devrait être autorisé pour les vélos quand le feu est rouge (Lille va bientôt être ville pilote).

> **Sur les grands axes** comme les avenues de l'Hippodrome ou de Dunkerque, prévoir des « sas » permettant aux cyclistes de tourner à gauche en toute sécurité.

> **Les arceaux.** La ville en a installé, mais si l'on veut que les gens se déplacent à vélo, il faut qu'ils puissent le « garer » en toute sécurité. Pourquoi ne pas en poser davantage à proximité des commerces et des salles municipales ?

> **Les pistes et bandes cyclables.** Le commentaire est sans équivoque : la plupart sont glissantes, mal entretenues et occasionnent de nombreuses crevaisons.

> **L'avenue Leclerc**, en pleine requalification, suscite bien des interrogations. Les riverains ont refusé un projet de bande cyclable au profit de noues d'infiltration plantées, dangereuses pour les cyclistes. « C'était pourtant l'occasion de faire de cette avenue, qui mène au collège Anne-Frank et au bois de Boulogne, un axe cyclable exemplaire. Nous n'avons pas été assez forts, reconnaissent les mécontents.

Nous aurions dû nous aussi faire une pétition ! » Alors patience, peut-être verrons nous bientôt cohabiter les piétons, les cyclistes et les automobilistes en parfaite intelligence à l'image de ces « zones de rencontres » où les plus fragiles ont la priorité dans une logique de partage de l'espace. • RENAUD MAZINGUE (CLP)

Site Internet : droitauvelo.org